

Éditorial



Herri Gourmelen
« Le sens d'un vote » 5

Politique

Législatives: les candidats UDB.. 6
« Parachutages » : en Bretagne
comme ailleurs ? 7
Letchimy, Césaire, Lévi-Strauss
et Guéant.....8
Leurre de vérité9
Combien d'années de droite
encore ? 14

Langue

Quand Mitterrand écrit
à Naig Le Gars..... 15
Mervent : une formation longue 15
« Deomp de'i » à Quimper..... 16
Une signalétique bilingue
dans un collège 16

Environnement

Le triste bilan du quinquennat
Sarkozy..... 10-11

Loire-Atlantique

Énième identité graphique
pour les Pays-de-la-Loire..... 14

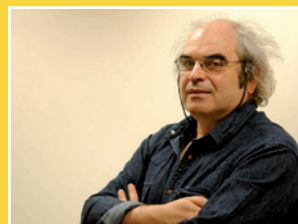
Médias

Télévisions régionales :
la place du documentaire..... 32

International

Balkans : le processus d'intégration
européenne en panne 22-23

Un jour avec...



Bob Simon..... 24-25

Pages culturelles

Littérature : Armand Robin..... 27
Livres 28
Livre du mois 29
Musiques de Celtie 30
Selaouit..... 31



Gael Briand



QU'EST-CE QU'UNE RÉPUBLIQUE ?
Confondu avec « démocratie », on en oublierait presque le sens originel du mot : *res publica*, la chose publique, autrement dit l'intérêt général.

Or, parmi les candidats à l'élection présidentielle, nombreux sont ceux qui ont une conception particulière de ce mot « république ». Dès lors qu'elle est « française », elle devient « identitaire » car construite au fil des siècles autour du dogme de l'unité nationale, donc de l'intérêt d'une communauté. La fameuse « égalité » française... mon œil ! L'« unité dans la diversité » prônée par les fondateurs de l'Union européenne vaut mieux que l'unité française à marche forcée.

Cette marque de fabrique française permet à Claude Guéant de participer à une course à l'échafaud honteuse avec la candidate du Front national sans être inquiété contrairement au député martiniquais Serge Letchimy, qui a scandalisé les bancs de la droite en filant la métaphore civilisationnelle du ministre de l'Intérieur. Monsieur le

Mars/Meurzh 2012

député, vous avez notre soutien. J'imagine que, comme nous, vous avez apprécié également à leur juste valeur les propos du candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, le 8 février dernier à Montpellier, lorsqu'il affirme qu'« il n'y a pas de minorités nationales en France [...] ».

Ces bien-pensants républicains qui s'identifient au « peuple » à longueur de discours feraient bien de comprendre que la République existe pour le servir et non pour lui imposer une vision étriquée et xénophobe. Si le peuple veut parler, qu'il le fasse, et dans n'importe quelle langue ! Car « liberté » n'est pas un mot spécifiquement français.

Le 31 mars, à Quimper, manifestons-nous ! Rappelons à cette République notre existence, exigeons d'elle qu'elle nous respecte, qu'elle respecte nos droits et qu'elle nous donne le pouvoir de donner un avenir à nos langues, à nos cultures. Rendons ses titres de noblesse au mot « fraternité », qui semble bien pâlot sur la devise du drapeau tricolore.

Courrier des lecteurs 4
Iffig..... 6
De Brest à Nantes 12
Nono..... 13

Pobl Vreizh

Savit ar ferc'hier !
Distro ar Rochedoù Glas..... 17
Ai'ta ha stourm ar yezhoù..... 18



Dastum : 40 vloaz e 2012..... 19
Levrioù brezhonek..... 20

« Histoire de Bretagne » :
commencer sans peine 21
Internet 26
Mots croisés..... 32
PB Services 33
La page du PB
Le jeu du mois 34

*Credit photo de couverture : Collectif Ai'ta.
Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.
Le Peuple breton - Rédaction : BP 1 - 29850 GOUESNOU*

Souscription permanente

Mi-février, quarante ans après son premier passage à l'Olympia, notre artiste national Alan Stivell remettait le couvert. Un concert à guichet fermé, on s'en doutait ! L'intéressé nous excusera de choisir cette minuscule rubrique pour parler d'un tel événement, mais la réussite d'un projet tient aussi à la qualité de ses détails. Eh bien, c'est dans cette minuscule rubrique que se cachent aussi les modestes, les petites mains, les militants les plus sincères, ceux qui ne font aucun bruit et qui, pourtant, font avancer les causes que nous défendons. Alan, toute célébrité qu'il soit, en fait toujours partie et nous en sommes ravis.

Alan Stivell, Betton, 15 € ; François Alfonsi, Ajaccio, 15 € ; Yves Riou, Notre-Dame-des-Landes, 15 € ; Philippe Sanquer, Rambouillet, 15 € ; Maryline Devedec, Saint-Herblain, 5 € ; Guy Le Scoul, Larmor-Plage, 20 € ; Damien Lequimener, Gwened, 10 € ; Catherine Martial, Saint-Herblain, 5 € ; Dewi Siberil, Rostren, 5 € ; Erwan Le Merrer, Rennes, 20 € ; Jean Marcot, Pont-l'Abbé, 45 € ; Étienne Auffray, Brest, 5 € ; Raymond Quinquin, Plougastel-Daoulas, 15 € ; Davis Claude, Rennes, 15 € ; Guy Kerhamon, Brélès, 15 € ; Bernard Plouzenec, Saint-Brieuc, 5 € ; Francis Guillas, Le Mans, 15 € ; Isabelle et Fañch Rebours, Lanloup, 5 € ; Yvon Rolland, Pordic, 5 € ; Pierre Austin, Crossac, 15 € ; Christian Le Berre, Tréguier, 5 € ; Benoît Blivet, La Varenne-Saint-Hilaire, 25 € ; Yann Joncour, Saint-Nazaire, 15 € ; Pierre-Yves Moal, Locomélar, 25 € ; Gilles Calloc'h, Groix, 20 € ; Gérard Lannou, Sarzeau, 5 € ; Jacques Vincent, Plouvara, 25 € ; Jean-Jacques Page, Séné, 5 € ; Michel Aubrée, Brest, 15 € ; Brigitte Geleoc, Nantes, 5 € ; Annick Talarmin, Portsall, 5 € ; Céline Mary, Carnac, 5 € ; Thierry Hémon, Gourlizon, 5 € ; Henry Canevet, Pont-l'Abbé, 10 € ; Pascal Jaloux, Élanecourt, 16 € ; Célestin et Marie-Jo Le Roux, Plérin, 30 € ; Goulven Morvan, Pempoull, 15 € ; Philippe Desbois, Plouha, 5 € ; Gilles Barrillot, Pornichet, 5 € ; Loïc Philippon, Quimper, 15 € ; Philippe Guillaume, Languidic, 5 € ; Alain Tassel, Saint-Brieuc, 5 € ; Jean-Pierre Conan, Genvat, 5 € ; Jakez Salaun, Lokunole, 15 €.

Total du mois : 551 €.
Total de l'année en cours : 1 073 €.